

COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES

NATURE : Le Comité de sélection des grades honorifiques est un comité permanent qui relève du Sénat. Cf. Article 44. *Statuts et règlements*.

MANDAT : Le Comité de sélection des grades honorifiques :

- a) évalue les candidatures reçues;
- b) procède aux consultations qu’il juge nécessaires;
- c) retient les candidatures jugées excellentes en évitant tout déséquilibre;
- d) compose la liste des candidatures retenues dont le nombre total de doctorats honorifiques ne dépasse habituellement pas cinq par année et dont le nombre de titres de professeures, de professeurs ou de bibliothécaires émérites ne dépasse pas cinq par année pour les trois constituantes; il propose les titres des grades à décerner;
- e) fait rapport au Sénat à sa réunion de novembre en proposant des candidatures aptes à s’acquitter des responsabilités qui leur incombent.

REMARQUE : Les discussions des membres du Comité ont lieu à huis clos et la discrétion absolue est de rigueur.

NOMBRE : 8 membres.

QUORUM : 4 membres

DURÉE DU MANDAT : 5 ans pour les membres nommés; représentantes ou représentants étudiants : 1 an.

Nonobstant ce qui précède, le mandat d’une ou d’un membre se termine lorsqu’elle ou il perd sa qualité de sénatrice ou ou sénateur ou de gouverneure ou gouverneur.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
.....	Membre du Sénat, élue par le Sénat	
Branch, Céleste Lee	Étudiante, membre du Sénat, élue par le Sénat	2022 05 – 2023 04
Carey, Diane	Membre du CDU, nommée par le Sénat à partir d’une liste proposée par le Conseil de l’Université	2022 11 – 2027 11
Castonguay, Lynne, <u>secrétaire</u>	Secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée), en sa qualité de secrétaire, mais sans y avoir de voix délibérative	D’office
Habermacher, Adrien	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2022 08 – 2027 08
Laplante, Gabriel	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2022 11 – 2027 11
Levesque, Monique	Membre du Sénat, élue par le Sénat	2022 11 – 2027 11

COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES (suite)

Prud'homme, Denis Recteur et vice-chancelier

D'office

RÔLE DU SÉNAT

Le rôle du Sénat est le suivant :

- a) nommer les membres du Comité de sélection;
- b) recevoir le rapport du Comité
- c) discuter, si nécessaire, le contenu du rapport (les candidatures, le titre du grade);
- d) accepter au vote secret et aux deux tiers des membres présents chaque candidature recommandée par le Comité et le résultat du vote n'est pas noté au procès-verbal;
- e) se réserver le droit de révoquer un grade pour des motifs graves durant la période allant de l'approbation d'une candidature à la délivrance du grade.